

Dialogue

REVEL

N ° 7 1 - m a i 2 0 0 6

Date limite de dépôt des articles **Lundi 18 septembre**
Sortie prévue le **Vendredi 06 octobre**

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet
Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente
Comité de rédaction : Geneviève Baudouin, Laurence Leroux, Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette ou par e-mail à :
revel-dialogue@revel-belledonne.com
Tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

INFO SERVICE	2
EDITO	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
MOT DU MAIRE	3
L'ACTUALITE MUNICIPALE	5
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	14
SERVICE ANIMATION JEUNES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
VIE ASSOCIATIVE	18
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS.....	22
PETITES ANNONCES	18
AGENDA	36

**La mairie se met à l'heure de l'internet .
N'hésitez pas à nous joindre par mail**

revel-dialogue@revel-belledonne.com
services-techniques@revel-belledonne.com
mairie@revel-belledonne.com

Assistantes Maternelles Agréée

- ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BLACHON Nadine, Les Faures
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquet
- COLLADO Fernande, Le Sauzet
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- MASTROPIETRO Claire, les Guimets
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- GUIBERT Christelle, le Naysord (St Jean)
- VIAL DAVID Laurence, Le Couvat (St Jean)

Info service

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284 Urgence
Électricité : 0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

☑ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☑ Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SI CIOMG rue du Four à Crolles
04.76.08.03.03.

Gros Objets :

☑ 30 mai ☑ 20 juin
☑ 18 juillet ☑ 22 août
☑ 19 sept ☑ 17 oct
☑ 21 nov

Attention modification des collectes d'ordures ménagères pour les jours fériés :

- Collecte à partir de 7h :
Les Mercredi 3 mai, 10 mai, 27 décembre, 3 janvier 2007
- **Suppression du tri :**
Jeudi 25 mai et 13 juillet

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **obligatoire** pour les filles et garçons nés en **1990**

Inscription en mairie au cours du mois de naissance. Se présenter avec la **carte d'identité et le livret de famille des parents**

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax :
04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com

Ouvert au public - :

- Lun de 13h30 à 17h00
- Mar de 14h00 à 19h00
- Vend de 14h00 à 18h00
- Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur
lbarrangeranimation@free.fr

Permanence sociale ccas

Tous les mardis après midi sur RDV entre 14H00 ET 18H 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
service-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

CCBB

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RDV :
Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
• lundi de 16 h à 18 h
• Jeudi de 16 h à 18 h
• samedi de 11 h à 12 h
et pendant les vacances scolaires :
tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Edito

Un numéro bien rempli, avec les chiffres du budget et les nouvelles des projets en cours.

Un numéro très environnement où l'on parle de développement durable, de bois énergie, de recyclage, d'énergie nucléaire et... de fraises des bois.

Un numéro très culture avec tout plein de manifestations qui présagent d'une fin d'année scolaire bien chargée.

Un numéro plein d'avis Revelois, de tous âges et de tous horizons.

Un rayon de soleil dans la grisaille.

dm

Mot du maire

Les énergies renouvelables en question

Les prix du gaz et du fioul atteignent des records et, on nous le promet, cela ne fait que commencer. Le réchauffement et le dérèglement climatique ne sont plus des hypothèses farfelues et comparativement à d'autres pays européens, la France prend du retard dans le domaine des énergies renouvelables. Elle est résolument tournée vers le « tout nucléaire » aux dépens de projets alternatifs.

La promotion de ces énergies, projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois dans le cadre de l'espace Belledonne, va enfin pouvoir émerger. Chauffage solaire, chauffage au bois déchiqueté ou en plaquettes, chauffe eau solaire seront subventionnés et permettront à chacun de réaliser ces équipements à un prix compétitif d'autant que cette aide sera cumulable aux aides de l'Etat, de la Région Rhône Alpes, et du Conseil Général de l'Isère. Ce plan de subventions européennes obtenu dans le cadre du programme Leader+ devrait être suivi d'une action d'animation sur l'ensemble des 19 communes de l'Espace Belledonne.

L'objectif de cette animation sera d'accompagner, tant sur le plan administratif que sur le plan technique, chaque personne ayant un projet. Dans l'immédiat vous pouvez contacter l'Espace Belledonne sans perdre de temps car le nombre de projets financés est limité.

Le développement durable ne doit pas être qu'un terme à la mode : agissons au lieu d'en parler.

L'ensemble de cette thématique s'enracine doublement dans notre territoire. Nous sommes en effet une commune productrice de bois, dont le marché est en difficulté en raison de la concurrence des bois étrangers aux coûts d'exploitation inférieurs. Le bois énergie est une énergie à notre porte et peut par les débouchés qu'il procure permettre une atténuation de nos frais d'exploitation.

L'étude d'aménagement d'une chaufferie bois pour les logements OPAC et les bâtiments communaux est en cours et nous permettra de faire le choix définitif prochainement. Nous réfléchissons par ailleurs à l'installation d'une micro centrale, autre source d'énergie presque légendaire sur Belledonne, mais nous aurons l'occasion d'en reparler puisqu'il s'agit pour l'heure d'un simple projet.

Nous devons vivre avec notre temps et utiliser les énergies locales pour faire face à la crise d'énergie qui s'annonce. Doter notre village d'équipements structurants dans ce domaine et permettre aux générations à venir de vivre si possible dans un cadre plus équilibré où la place de chacun a été pensée. Telles sont nos ambitions.

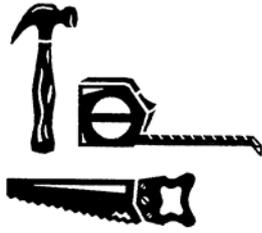
Bernard Michon



Tour d'horizon

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Les ralentisseurs	De nombreuses plaintes des Revelois et des mesures de vitesse dans le village nous ont amenées à décider la pose de 3 ralentisseurs. Après une longue attente et quelques péripéties, ils sont en place.	Espérons que la conduite des Revelois et autres utilisateurs des différentes routes de Revel ne nous incitera pas en en mettre d'autres.
Les commerces	Le local du bar épicerie est toujours en vente et n'a pas pour l'instant trouvé acquéreur.	Espérons qu'un repreneur permettra la réouverture de ce commerce que tout le monde souhaite.
Plan du village	La consultation sur l'attribution de noms et de numéros de rues avait montré que les Revelois rejetaient ce projet. Dans un soucis de faciliter l	Des plans vont être mis en place au carrefour de la Tour, sur la place, au carrefour des Faures. Des plans papier seront disponibles en mairie.
Espace Guimet	Les choix d'aménagement sont notamment conditionnés par le choix du mode de chauffage et l'engagement définitif de la CCBB concernant l'installation de son siège.	Les conclusions de l'étude sur la chaufferie bois seront rendues courant mai, ce qui permettra de finaliser le projet.
Le Pont Rajat	Chacun se rappelle des crues du Doménon d'août 2005 et du pont de Pont Rajat détruit par les flots.	Bonne nouvelle, le début des travaux pour la construction d'un nouveau pont est prévu pour le 15 mai. Délai 3 mois environ.
Circulation	La route qui va de l'école maternelle jusqu'au hameau du Sauzet devenait dangereuse en raison du trafic.	A partir de la rentrée scolaire de printemps, circulation uniquement dans le sens de la montée (voir article).

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Spécial budget

Budget primitif communal 2006

Il s'agit d'un budget transitoire permettant d'envisager les différents projets de l'Espace Guimet. Nous avons donc contrôlé les investissements de l'année 2006 d'où l'excédent supérieur à celui des années précédentes.

Vous ne verrez pas apparaître dans ce budget de recettes liées aux ventes de bois. En effet, en raison des fluctuations de ces dernières (recettes parfois inférieures aux prévisions, concurrence des bois de l'est, tempête de 99), nous avons depuis 4 ans, réduit théoriquement d'un tiers par an la recette du bois dans le budget. Ceci nous permet aujourd'hui de l'intégrer dans les excédents en fin d'année en fonction des ventes réellement réalisées et non pas comme cela était fait précédemment en prévision des ventes.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle).

Section de fonctionnement

Recettes		Dépenses	
		Intérêts des emprunts	13 540
Impôts et taxes	431 859	Contingents et participations obligatoires	27 304
		Impôts et taxes	11 000
Participation du budget de l'eau aux frais de personnel	32 800	Frais de personnel (dont indemnités élus) :	
		Services techniques	131 487
		Ecole	102 529
Rembours. Assurance IJ personnel	3 000	secrétariat	67 947
		Elus	50 050
		autres (jobs d'été et animation)	42 037
		formations	2 720
		assurance du personnel + médecine du travail	11 510
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	83 663	Ordures ménagères	83 663
Coupes de bois	0	Frais de garderie forêt communale 2005	10 060
		Entretien forêt	13 012
Participations aux frais de fonctionnement de l'école (St Jean-le-Vieux, St Martin d'Uriage)	15 000	Subventions	
		- CCAS	11 000
		- Caisse des Ecoles	5 578
		- Associations	9 240
Autres recettes : CAF	21 980	Service Incendie	23 019
Participation des familles	15 000	Service Aide Sociale	3 657
Redevance la Dhuy	8 750	PEZMA	550
Revenus des immeubles	12 000	Cotisations organismes	600
		Bibliothèque achat de livres	2 600
Dotations de l'état, du département	288 888	Frais de gestion courante :	
		Entretien bâtiments	60 035
		entretien véhicules roulant et autre matériel non roulant	16 800
Divers	2 174	Dépenses courantes : (administratif, transport, animation, école..)	159 542
		Entretien voirie	105 150
Résultat 2005 reporté en fonctionnement	108 514	Virement à la section d'investissement	58 998
Totaux	1 023 628		1 023 628

Section investissement

Désignation	Dépenses €	Recettes €	Part Cnale €
Solde excédent 2005 Fonctionnement à reporter en investissement		103 497	103 497
Excédent 2005 Investissement		32 644	32 644
Reste à réaliser 2005 Investissement	81 402	81 402	0
TLE 2006		15 290	15 290
FC TVA 2006		50 000	50 000
Remboursement capital des emprunts	37 540	0	-37 540
SOUS TOTAL	118 942	282 833	163 891
autofinancement 2006		58 998	58 998
total	118 942	341 831	222 889

Liste des investissements 2006				Petits investissements imputés en fonctionnement 2006	
Désignation	Dépenses €	Recettes €	Part Cnale	Désignation	Dépenses €
Remplacement chaudière cure	1 930		-1 930	Lits école	935
Régul écritures de 2002 (garage et ST)	390	390	0	Tableau blanc école	50
Travaux en Forêt	4 500	1 800	-2 700	Vaisselle école	50
Etude chaufferie bois	8 000	4 000	-4 000	Tableau noir école	460
Préau école (60 m2)	9 328				
Sableuse déneigement	22 604				
2 panneaux affichage	2 400				
Cartes et plan Revel	4 300				
2 locaux poubelle	19 555				
Meuble bibliothèque	500				
Découpeuse à matériaux Sce Tech	1 070				
total investissement	74 577	6 190	-8 630	TOTAL	1 495

- * Autofinancement 2006 : différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.
- * FC TVA : Fonds de Compensation de la TVA. Les travaux d'investissement ont été réalisés en 2005 et la TVA est remboursée deux ans plus tard soit en 2006 à un taux de 15.482 % sur les dépenses TTC ce qui représente une perte de TVA de 0.92 %.
- * TLE : Taxe Locale d'Equipement (Permis de construire).
- * Reste à réaliser 2005 - Dépenses : Il s'agit de travaux d'investissement inscrits au budget primitif 2005 et qui ont été engagés fin 2005 et non payés sur l'exercice 2005. Les crédits budgétaires ont été reportés sur l'exercice 2006.
- * Reste à réaliser 2005 - Recettes : Il s'agit de subventions accordées en 2005 qui ont été inscrites sur l'exercice 2005 mais non reçues en 2006. Les crédits budgétaires ont été reportés sur l'exercice 2006.

Budget primitif eau et assainissement 2006

Section de fonctionnement

Recettes en €		Dépenses en €	
Vente d'eau	120 283	entretien du réseau d'eau et d'assainissement (matériel, location de matériel...)	19 485
Taxe branchement d'eau et d'assainissement	25 146	assurance	1 468
Prime station épuration	1 380	électricité station d'épuration	3 500
		analyses d'eau	3 800
		versement taxe pollution + FNDAE	17 800
		frais de personnel	32 800
		remboursement intérêts emprunts	20 000
		pertes sur créances irrécouvrables	200
Amortissements travaux et matériel	26 154	amortissements travaux et matériel	63 007
		virement à la section d'investissement	10 903
TOTAUX	172 963		172 963

Section investissement

Désignation	Dépenses €	Recettes €	Part cnale
Excédent 2005		29 248	29 248
Restes à réaliser 2005	16 364	0	-16 364
Autofinancement 2006		10 903	10 903
Capital des emprunts	46 000	0	-46 000
Dotations amortissements	26 154	63 007	36 853
Investissements 2006	20 635	5 995	-14 640
Total	109 153	109 153	0

C.C.A.S.

Le 24 mars 2006, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales) a voté son budget soit 19979 € en recettes et 19979 € en dépenses.

Recettes :

- Subvention fonctionnement Mairie : 11000 €
- Excédents antérieurs cumulés : 8779 €
- Dons : 200 €

Le CCAS remercie vivement les personnes qui font des dons.

Dépenses :

- Enfance/jeunesse : 12100 €
- Personnes âgées : 5380 €
- Secours, chômeurs : 2499 €

Enfance/jeunesse

Le C.C.A.S. continue de promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes revellois de 12 ans à 18 ans. Chaque jeune peut recevoir des chèques ados pour un montant de 30 €. Les jeunes de 17 ans et plus souhaitant passer le BAFA ou le BAFD pour devenir animateur ou directeur reçoivent une aide de 80 €. En 2005, 3 jeunes en ont bénéficié pour le BAFA. L'aide aux vacances autonomes appelée « coup de pouce sympa pour projet sympa » a aidé 3 jeunes revellois.

L'aide aux activités pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 751 permet de prendre en charge le tiers du coût des activités proposées par le ROC, l'AFR, l'animation mairie et le Centre de Loisirs de Revel.

Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 916 le CCAS prend en charge une partie du coût du repas de la cantine.

Les étudiants de 18 à 23 ans dont les familles ont un QF inférieur à 1281 peuvent bénéficier d'une aide transport en fonction de leur lieu d'études. Un lieu de parentalité intercommunal

fonctionne à Domène dans les locaux du centre social, le CCAS versera une contribution au titre de l'année 2006.

Personnes âgées

Pour Noël 2005, 72 revellois de plus de 75 ans ont reçu leur colis et 28 ont choisi l'abonnement à la revue « Notre Temps ». L'année 2006 a été fêtée avec les anciens autour d'une galette et d'un vin pétillant. Le voyage organisé en 2005 conjointement par le CCAS et le club du Perlet nous a emmené à Yvoire et sur le lac Léman.

Tous les jeudis, les personnes âgées qui le désirent peuvent descendre à Domène faire leur marché en empruntant le car scolaire aux différents arrêts ou à 8h30 place de la mairie. Line, notre animatrice, peut les remonter à 11h30 moyennant entente téléphonique. Pendant les vacances scolaires le car ne circulant pas et Line étant occupée par l'animation, ce sont les taxis Thévenon qui assurent ce service. Le coût de la remontée Domène Revel est pris en charge par le CCAS. Dans le cadre d'une demande de téléalarme le CCAS peut aider à financer une partie du coût de l'abonnement après étude du dossier.

Le CCAS prend en charge le coût du forfait d'eau pour les personnes de plus de 65 ans non imposables et les exploitants ayant au moins 3 UGB, cependant le coût de la consommation d'eau reste à leur charge.

Secours, chômeurs

La commission secours du CCAS étudie les dossiers d'aide d'urgence ou ponctuelle qui lui parviennent.

Le CCAS peut attribuer sur dossier une aide transport pour les chômeurs en recherche d'emploi ou en stage de réinsertion.

Solange Billard, adjointe CCAS

L'Actualité municipale

Résultat du sondage sur la déchèterie

C'est avec une certaine inquiétude que nous avons dans le dernier Revel Dialogue relancé le sondage sur le souhait de pouvoir utiliser la déchèterie de Domène. Les Revelois allaient-ils se déplacer une deuxième fois après la tentative de fraude de la première édition ?

Soulagement, les avis exprimés sont presque aussi nombreux que lors de la première édition avec un résultat assez tranché :

- Bulletins Pour : 100
- Bulletins contre : 35

Comme nous l'avions sollicité, de nombreux commentaires ont accompagné les réponses et 24 d'entre eux répartis également entre les « pour » et les « contres » exprimaient le souhait de pouvoir conserver quelques ramassages de gros objets par an.

Des négociations avec le Siciomg et la Métro sont donc en cours avec l'objectif de conserver minimum 2 tournées Gros Objets par an,

Il faut préciser que l'accès à la déchèterie de Crolles sera conservé d'une part, car nous continuerons d'adhérer au SICIOMG et d'autre part car cette dernière offre des horaires d'ouverture plus large (dimanche et jour fériés) que celle de Domène.



Décharge à Revel ? Revel poubelle !

Au carrefour de La Tour se trouve un emplacement réservé aux containers de recyclage verre, recyclage papier ainsi que les poubelles "Ordures Ménagères" et "Je Trie".

Ce lieu est de plus en plus souvent considéré par certains comme une décharge sauvage. Nous avons récemment pu y trouver des objets encombrants (vieux tapis, aspirateur, cartons divers, sacs poubelles éventrés etc...). Ceci relève d'un manque de civisme et de responsabilité difficilement admissible !

Un minimum de respect est dû au personnel en charge de la collecte des déchets et à nos services techniques, contraints de nettoyer l'endroit, suite à la désinvolture de quelques personnes peu respectueuses des lieux communs et de l'environnement.



Il faut également rappeler que le terrain occupé par ces containers a été gracieusement mis à disposition de la commune par son propriétaire. L'état actuel de ce site ne constitue pas un remerciement pour son geste.

La distance de la déchèterie de Crolles ne rend certes pas aisée l'évacuation des déchets ne rentrant pas dans la catégorie des ordures ménagères ni dans celle des gros objets. Espérons que les négociations en cours sur l'utilisation de la déchèterie de Domène déboucheront et inciteront les Revelois à plus civisme.

Ph.VINCENT.

Petit rappel concernant la poubelle "Je Trie" : sont admis en vrac dans ce container les bouteilles ou flacons plastiques, les boîtes métalliques, les tétra brick et les cartons propres.

Circulation

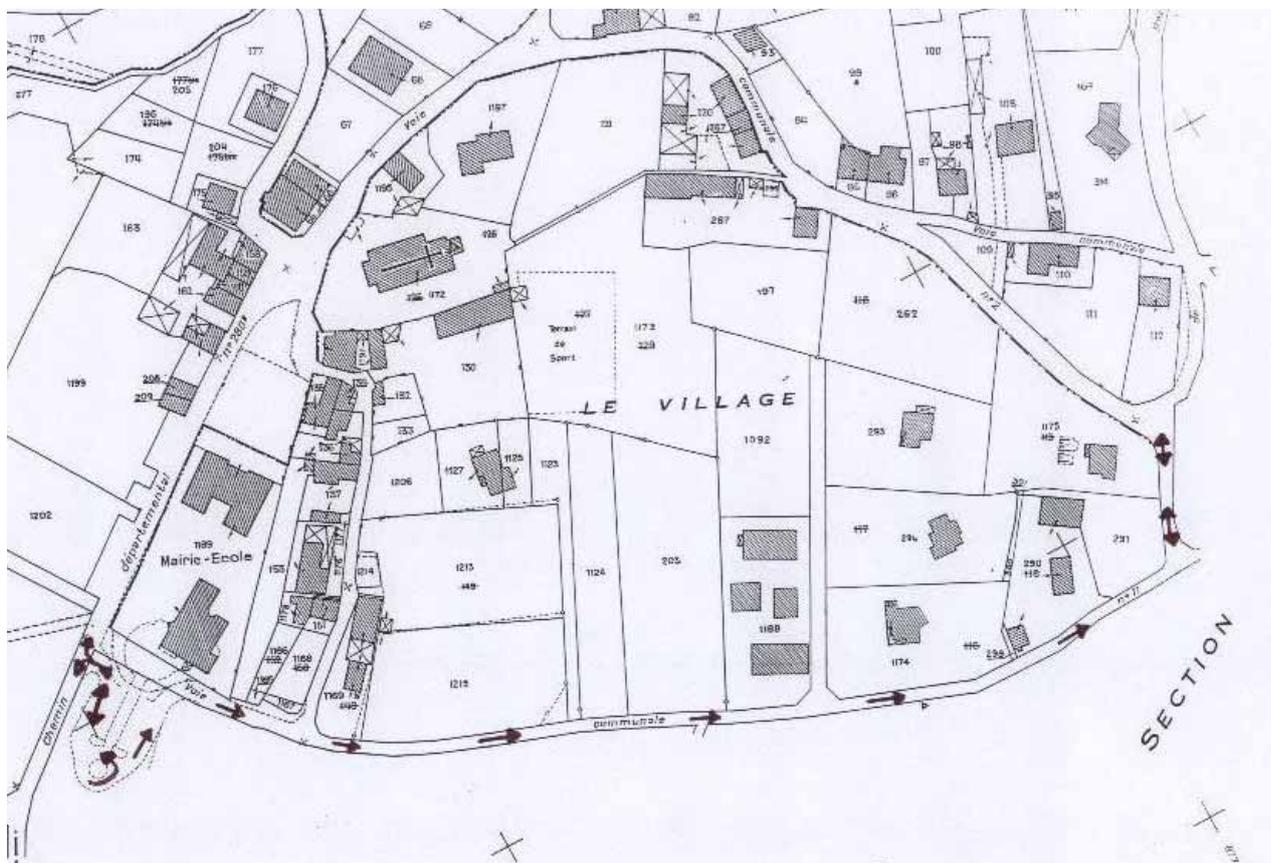
Comme on l'aura constaté par la mise en place de ralentisseurs, la Commune souhaite sécuriser au mieux le village et ses abords par des moyens adaptés à la sécurité des piétons, des vélos et des automobilistes.

La route communale située entre l'école maternelle et le hameau du Sauzet (cf plan) nous préoccupe car elle est de plus en plus empruntée à pied, à vélo, mais aussi en voiture. Compte tenu de son étroitesse, la sécurité n'est pas assurée, un accident frontal vélo/automobile a déjà eu lieu dans ce secteur. L'accès à cette voie par le haut est également dangereux car il nécessite la traversée de la route départementale en plein virage.

Le Conseil Municipal a donc décidé de mettre cette voie en sens unique, dans le sens de la montée, avec une bande réservée aux piétons. En conséquence, **à compter de la rentrée scolaire des vacances de printemps**, la circulation ne sera plus autorisée dans le sens de la descente.

Nous demandons à l'ensemble des Revelois **d'être vigilant** et de bien respecter la signalisation ainsi que la vitesse limitée à 30 km/h dans le centre village.

Nous rappelons également que le stationnement aux abords de l'école doit être conforme aux places dessinées. Le **stationnement « sauvage »** pose en effet d'énormes problèmes pour le car de ramassage scolaire.





Transports

En 1996, la région décide de redonner du souffle à la desserte SNCF Chambéry, Pontcharra, Grenoble. Seule solution possible à l'époque, réduire les temps de parcours et par conséquent le nombre d'arrêts. Domène et d'autres communes de cet axe acceptaient dans l'intérêt général de fermer leur gare voyageurs.

2006, le trafic routier est en constante augmentation et le recours au ferroviaire devient incontournable. Des accès aux trains facilités et des motrices plus puissantes permettent aujourd'hui d'augmenter le nombre d'arrêt sans trop pénaliser les temps de parcours. L'ouverture d'une nouvelle gare à Domène est donc de nouveau d'actualité. Le projet est sur les « rails » mais sa réalisation nécessite une mobilisation de tous.

Le soutien de tous les Revelois ne pouvant que faciliter ce projet, nous vous engageons à signer le formulaire ci-joint et à le déposer en mairie.

Montrez votre engagement pour les transports en commun et la protection de l'environnement et venez tous signer.

Passeport électronique

Les demandes de passeports électroniques sont reçues depuis le 18 avril mais la mise en application du système de traitement sera effective à compter du 10 mai.

Seuls les dossiers comportant des documents d'état civil et des photographies conformes seront traités en Préfecture. Comme auparavant, les demandes doivent être déposées en mairie.

Principaux changements : l'inscription des enfants sur le passeport des parents n'est plus possible. Ils doivent être en possession de leur propre passeport, quelque soit l'âge.

Un extrait d'acte de naissance ou le livret de famille n'est plus accepté. Seule la copie intégrale de l'acte de l'état civil (naissance) est acceptée.

Seules les photographies en couleur sont acceptées. Elles doivent être : récentes, identiques, parfaitement ressemblantes, gros

plan du visage et des épaules, de face, tête nue, expression neutre, bouche fermée, yeux ouverts, sans cheveux sur les yeux, si lunettes, verres blancs ; arrière plan clair et uniforme. Elles doivent provenir d'une cabine photographique agréée ou produites par un photographe agréé.

Il convient toujours que le demandeur se présente lui-même pour effectuer sa demande avec en plus du document d'état civil et des photographies, un justificatif de domicile récent et un timbre fiscal à 60 € (30 € pour un mineur).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

Comice 2006

Cette fois, l'organisation du comice Revel-Saint Jean est partie.

3 réunions sur invitation des élus de St Jean et de Revel ont déjà dessiné les fondations de cette prochaine fête. Un débat difficile a déjà permis de définir quelle serait la structure porteuse du projet. En effet aucun syndicat agricole n'existe à Revel et aucune association existante ne souhaite porter juridiquement et comptablement ce comice. Aussi il a été décidé de créer une association dont l'unique but est d'aider la mise en place du comice chaque année dans les communes du balcon de Belledonne (si la commune accueillant le comice le souhaite). Le conseil d'administration de cette association sera recomposé chaque année.

Si vous souhaitez vous investir dans cette organisation, vous pouvez déjà contacter :

- Monique Arthaud Bertet pour la gestion des animaux,
- Philippe Desbuisson pour l'organisation de l'animation,
- Patrick Séon pour l'organisation du repas,
- Dominique Gavillon pour l'organisation des buvettes.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous aider ...



Animateur / animatrice jeunes

Line Baranger, animatrice à Revel depuis 4 ans a décidé de réorienter sa vie professionnelle et nous quittera en septembre prochain. L'équipe municipale a donc publié l'annonce ci-dessous pour pourvoir ce poste notamment ouvert aux Revelois :

Commune de Belledonne de 1300 habitants cherche un animateur enfance-jeunesse dans le cadre d'un contrat temps libre. Vous aurez en charge :

- L'organisation et la direction des CLSH des 6-11 ans et des camps pour les 11-17 ans
- La participation à l'animation périscolaire
- L'animation (sorties, soirées,...) des 11-17 ans
- Le soutien à la vie associative locale
- La gestion administrative et financière
- L'information locale (journal, site WEB)

Lieu de travail : 38 - REVEL

Type de contrat : CDD à temps plein à partir de septembre 06. Période de recouvrement indispensable avec l'animateur en place sur la période juin-juillet

Expérience : 1^{ère} expérience souhaitée
autonomie requise

Formation et connaissances : BAFD ou plus

Autres connaissances : Permis B obligatoire, connaissances tableur et traitement de texte

Niveau de Qualification : IV

Durée hebdomadaire de travail : 35 h

Secteur d'activité : Mairie

Date limite de réception des CV : 12 mai 2006

Envoyez CV à la mairie de Revel (38420) par courrier ou par email : mairie@revel-belledonne.com

Route forestière de Pont Rajat

Lors de la crue du Domeynon en Août 2005, la route forestière qui monte en direction des sources de la Dhuy a été très endommagée. Sous cette route passent les conduites d'eau alimentant la commune de Domène et le syndicat de la Dhuy.

Cette route n'étant plus utilisable, et la conduite du syndicat de la Dhuy ayant subi une déformation très importante, il était urgent de décider des travaux de réaménagement.

Une première réunion à l'initiative du président du syndicat de la Dhuy, avec le cabinet Alp'Etudes, les propriétaires concernés par un éventuel changement de passage, la commune de Domène, la commune de Revel, l'ONF, la SAUR avait pour but de redéfinir un nouveau tracé. Après discussion, il fut convenu d'une visite sur le terrain (Alp'Etude, Francis Layre, Dominique Gavillon) afin de faire une contre proposition qui serait plus conforme aux attentes de chacun.

Nous attendons aujourd'hui la position du syndicat de la Dhuy sur ce nouveau tracé.

Dominique Gavillon

Chaufferie bois

Nous avons décidé de lancer une étude sur l'opportunité de mettre en place sur notre commune une chaufferie fonctionnant avec de la plaquettes forestières (voir précédent RD). Nous avons choisi après appel d'offre la société ETEC73 spécialisée dans ce domaine. Cette étude qui va durer un mois devra nous apporter des éléments nous permettant de nous prononcer définitivement sur ce choix et de connaître d'une manière précise le coût à la fois d'investissement et de fonctionnement d'une telle installation. Une visite d'une commune ayant déjà mis en place un tel chauffage (à priori Lans en Vercors) pourra conforter notre choix.

Dominique Gavillon



Des nouvelles du glissement de terrain du Mont

Historique

Au début de l'année 1995, un important glissement s'est déclenché dans la combe du Mont, menaçant plusieurs habitations et la route communale. Suite à une étude générale du versant, des travaux de stabilisation (drainage et correction torrentielle) ont été réalisés et des suivis topographiques mis en place. Ces derniers sont entièrement financés par le Conseil Général de l'Isère et ont été assurés jusqu'en 2004 par le service RTM. A partir de 2005, ils ont été confiés au bureau d'études SINTEGRA.

Conclusion

A ce jour, aucun mouvement d'ensemble significatif pouvant menacer des habitations n'est mis en évidence. Quelques phénomènes d'instabilité très locale sont mis en évidence par les suivis faits depuis 1998 sur ce site. Les mouvements évoluent lentement. En l'absence d'évènements exceptionnels tels que déclenchement de glissements importants dans le secteur, pluies importantes... les suivis topographiques par nivellement et rayonnement devront se poursuivre au même rythme (2 mesures par an) en 2006.

Grippe aviaire

Depuis plusieurs mois déjà, de nombreux départements sont soumis à un décret obligeant le confinement des volailles. Contrairement à ce que l'on a pu entendre sur les ondes, cette mesure a été assouplie mais non levée dans l'Ain. Elle reste d'autre part en vigueur en Isère.

Urbanisme...

Permis de construire mode d'emploi

Construire sa maison, l'agrandir ou simplement la rénover sont des projets qui tiennent à cœur mais pour cela, le certificat d'urbanisme, la demande de travaux ou le permis de construire sont des étapes incontournables. Quand la signature du maire au bas d'un formulaire peut annuler ce projet, il est trop tentant de le rendre personnellement

responsable de sa déconvenue. Face à certaines critiques nous avons cru intéressant de résumer le mécanisme d'attribution de ces autorisations d'urbanisme et de montrer que loin d'être le fait du prince elles sont le résultat d'une procédure très encadrée.

Les grandes étapes de la procédure :

- * Constitution du dossier par le demandeur suivant un modèle bien défini et dépôt en mairie contre récépissé.
- * Transmission à la DDE de Domène pour vérification des pièces et conformité du projet. Ces vérifications portent notamment sur les points suivants :
 - o Code de l'Urbanisme. ex. respect des zones constructibles,
 - o POS de Revel. ex. surfaces constructibles, coefficient d'occupation des sols, formes architecturales, matériaux utilisés ...
 - o Plan de Prévention des Risques. Document établi par les services de l'Etat au vu des risques soit avérés (glissement du Mont), soit évalués par un cabinet mandaté par les services de l'Etat.
- * Si le dossier n'est pas complet, la DDE envoie une lettre « d'incomplet » au demandeur, si non elle envoie une notification de délais (dans le cas de permis de construire). Ce délai d'instruction est de 2 mois ou plus selon qu'il est nécessaire ou non de consulter des services extérieurs : EDF pour la puissance électrique du secteur, RTM ou DDAF (agriculture et forêt) pour les problèmes de risques naturels.
- * Réunion de la commission urbanisme une fois par mois en mairie avec un représentant de la DDE, le maire, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme, le secrétariat, le responsable des services techniques. Les dossiers sont alors examinés sur le fond. La DDE rend compte de son travail et la commission entérine la validité ou non de la demande.
- * Mise en forme de l'arrêté d'autorisation ou de refus par la DDE après complément d'investigation et transmission en mairie pour signature du maire.

En théorie le Maire pourrait aller contre l'avis de la DDE (et de la loi) en produisant lui-même un arrêté autorisant ou refusant la demande,

mais dans ce cas, la DDE en avertirait obligatoirement le Préfet pour non respect de la loi. De plus les tiers (voisin, ...) et le préfet pourraient entamer un recours contre le Maire.

Les refus de permis sont relativement rares. Quand il sont liés à des problèmes architecturaux, le problème est généralement résolu après concertation avec le demandeur qui redépose des plans complémentaires. Les nouveaux plans sont revus à la commission suivante.

La principale raison de refus définitif sur Revel concerne le respect du plan de prévention des risques et notamment la question d'évacuation des eaux. Il faut en effet savoir que suivant le classement par les services de l'état, il peut être interdit d'infiltrer les eaux de toiture et les eaux domestiques dans le terrain (drain). Dans ce cas, il est impératif de déverser ces eaux dans un ruisseau capable d'absorber ce complément, ce qui n'est pas toujours le cas. Très souvent une étude géotechnique est demandée pour savoir quelle filière d'assainissement est possible et comment traiter les eaux de toiture.

Pour mémoire, on rappelle que l'affichage du permis par le demandeur est obligatoire pendant toute la durée des travaux et que le recours des tiers est toujours possible durant cette période.

Dm



■ Permis de Construire

- 🏠 CARRERA Pascale, Le Bourg, habitation acceptée
- 🏠 BAYLE Ludovic, Les Molettes, extension acceptée
- 🏠 BERNARD Eric, Les Guimets, grange en habitation acceptée
- 🏠 ARTHAUD BERTHET Monique, Le Soubon, hangar agricole accepté
- 🏠 GUIMET Alain, L'Enclos, aménagement et extension de la grange en habitation refusés
- 🏠 M Mm QUATREFAGES, Le Mont, extension et surélévation de l'habitation acceptées

■ Déclaration de Travaux

- 🏠 DESBUISSON Philippe, Les Roussets, abri vélos et mobylettes accepté
- 🏠 ANGELIER Robert, Les Roussets, réfection de toiture et pose de velux acceptées
- 🏠 MORASSANO Franck, abri vélos / local poubelle, les Faures, refusé
- 🏠 DURVILLE Gilles, Les Faures, pose panneau solaire accepté
- 🏠 MANZONI Annick, Les Molettes, extension acceptée
- 🏠 MAILLET Dominique, Les Contamines, pose de fenêtres et de outeau acceptée
- 🏠 BORE François, Les Eaux, clôture acceptée

■ Certificats d'Urbanisme

- 🏠 BERNARD Aimé, Charrières neuves
- 🏠 CTGE SARL GEOMETRES EXPERTS, (Piedimonte Robert), Les Guimets
- 🏠 MATRINGE Jean Marie, Pré Chabert
- 🏠 M Mme BOURGEAT, Freydières

Cinéma plein air

Le 4 juillet à Revel aux environs de 22 heures, la CCBB vous invite à la projection du film « Coup de foudre à Bollywood » à l'Espace Guimet. Il s'agit d'un film indien plein de couleurs, de joie, de romantisme et d'innocence, peut être à l'origine sans grande prétention mais tellement plaisant à regarder ! 1h52 de plaisir. On le dévore du début à la fin, on aimerait qu'il ne finisse jamais !

Venez dès 20 heures, la mairie et le comité des fêtes offrent l'apéritif, apportez votre pique-nique



Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 23 mars 2006

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; LEROUX Laurence ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents : GIRONA Cindy ; LOMBARD Jean Pierre

Secrétaire de séance : Laurence Leroux

Comptes de gestion 2005

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2005 dressés par le receveur de la Trésorerie de Domène.

Comptes administratifs 2005

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2005 dressés par Monsieur le Maire de Revel faisant ressortir les chiffres suivants :

Compte administratif principal : Résultats de clôture : investissements + 32643,73 € / fonctionnement + 212011,47 € soit un total de +244655,20 €

Compte annexe pour service eau et assainissement : Résultats de clôture : investissement +23332,79 € / fonctionnement +5914,50 € soit un total de +29247,29 €

Affectation des résultats 2005

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter :

pour le budget principal 103497 € en réserve d'investissement et 108514,47 € en report de fonctionnement, les 32643,73 € d'excédent d'investissement devant rester en investissement.

pour le budget annexe eau et assainissement : 5614,50 € en réserve d'investissement, les 23332,79 € devant rester en investissement.

Quatre taxes 2006

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2006, ceux-ci étant respectivement de 10,48 % pour la taxe d'habitation, 19,20 % pour le foncier bâti, 59,35 % pour le foncier non bâti, 16,46 % pour la taxe professionnelle.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2006

Le conseil municipal décide à l'unanimité comme chaque année de récupérer entièrement la participation communale versée à SICIOMG, soit 83663 €, ce qui donne par rapport aux bases prévisionnelles de la Direction Générale des Impôts un taux de 9,23 % pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2006.

Budgets primitifs 2006

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2006 proposés par Monsieur le Maire, à savoir

budget principal : fonctionnement dépenses/recettes 1023628 € - investissement dépenses 193519€ / recettes 347631 €
budget annexe eau et assainissement : fonctionnement dépenses/recettes 172963 € - investissement dépenses/recettes 109153 €

Création d'un poste d'agent technique

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi d'agent technique permanent à temps complet attribué au service technique.

Produits forestiers 2006

Le conseil municipal demande à l'unanimité à l'ONF de procéder aux martelages des coupes de bois prévus au calendrier et précise leur destination.

Demande de subvention travaux sylvicoles 2006

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès du Conseil Général de l'Isère pour les travaux sylvicoles 2006 s'élevant à 4500 € H.T. et à demander l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi de la subvention.

Nomination d'un nouveau membre du CCAS

Suite à la démission de Monsieur Whermuller ayant souhaité se retirer du CCAS pour convenance personnelle, Monsieur le Maire propose qu'il soit remplacé par Monsieur Marc

BOUSSANT. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Modification du règlement d'eau potable

Quelques modifications sont apportées à la rédaction, le bordereau de prix annexé est complètement revu compte tenu des augmentations du coût de la vie. Ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité ;

Demande de subvention pour fonctionnement cantine scolaire

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention au Conseil Général pour le fonctionnement de la cantine scolaire, celle-ci accueillant des enfants de St Jean le Vieux.

Rétrocession lotissements le Galapant / Les Vernes

Un projet d'acte ayant été rédigé par Maître Alain VINCENT, notaire à Meylan, et après lecture, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer les actes de rétrocession des deux lotissements.

Facturation de l'eau potable

Le conseil municipal accepte (1 ne prend pas part au vote / 3 abstentions / 2 contre / 4 pour) d'émettre une facture d'eau intermédiaire à compter de l'année 2007.

Une première facture sera éditée en mai reprenant la moitié de la consommation annuelle précédente ainsi que 6 mois d'abonnement, une deuxième facture sera éditée en octobre, calculée sur la consommation réelle de l'année

et 6 mois d'abonnement restant.

Etude chaufferie bois

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation d'une étude financière pour la réalisation d'une chaufferie bois installée sur l'Espace Guimet, et à signer la proposition d'ETEC 73 pour la réalisation de cette étude.

Demande de subvention pour l'achat d'une sableuse

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention au conseil général pour l'achat d'une sableuse.

Prime personnel communal

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à verser à deux agents une indemnité d'exercice de missions d'un montant de 600 € annuels.

Bons Noël

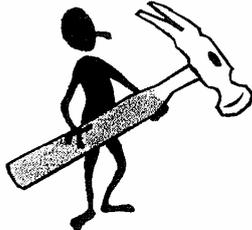
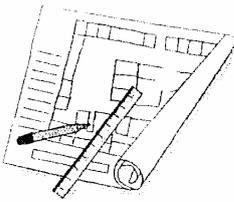
Le conseil municipal décide d'octroyer aux agents ayant des enfants de moins de 18 ans une somme annuelle de 50 € (au lieu de 38 € précédemment) représentant des « bons de Noël ».

Soutien à la liaison transalpine Lyon-Turin

A la demande de la Région Rhône Alpes, le conseil municipal exprime à l'unanimité son soutien à la réalisation de la liaison ferroviaire Transalpine Lyon-Turin, infrastructure déterminante pour l'avenir de notre région.

ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

Service Animation Jeunes

Rétro-Viseur sur les activités des janvier à avril 2006

Saison de ski 2006

Deux sorties de ski à Chamrousse sur les 10 organisées le samedi par la Mairie et le ROC pour les jeunes à partir du collège ont été annulées pour mauvaises conditions climatiques cette année. D'autres sorties ont été maintenues avec parfois des conditions météo assez difficiles... Mais globalement, cela n'a pas empêché les jeunes de profiter d'un hiver bien enneigé !

Même bilan pour les sorties de ski du mercredi avec les plus petits (6-11 ans)



*Rendez-vous
l'hiver
prochain !*

Vacances de février 2006

Activités de la première semaine

Trois sorties étaient proposées : Karting, piscine et laser game.

La sortie piscine a dû être annulée à cause d'un nombre trop faible d'inscrits.

Par contre, pour les sorties karting et laser game, organisées avec le service jeunesse de St-Ismier, une trentaine de jeunes avec à peu près autant de jeunes de Revel et St-Ismier, ont participé à chacune des 2 sorties, c'était vraiment sympa.

2^{ème} semaine : Séjour de ski

Ce séjour, organisé par Revel, Bernin et St-Ismier, a eu lieu à Vaujany en Isère, station mitoyenne à l'Alpes d'Huez.

Cette année, seulement 5 jeunes de Revel ont participé à ce séjour. Ils ont pu profiter d'un hébergement de qualité dans un chalet très récent et bien situé à proximité des remontées mécaniques, ce qui a permis une grande souplesse dans l'organisation des journées de ski, ce qui était un bon avantage au regard des conditions climatiques qui n'ont pas été de notre côté cette semaine là !...

Vacances de Printemps Du 24 avril au 4 mai

Centre de Loisirs Scoubidou 6-11 ans Du 24 au 28 avril 2006

Le centre a ouvert ses portes du 24 au 28 avril. Les inscriptions ont été nombreuses cette année, avec 47 enfants inscrits, une moyenne de 31 enfants le matin et un peu moins l'après-midi (25), c'est du jamais vu à cette époque de l'année et un record du nombre de journées/enfant avec une prévision d'au moins 140 journées sur une seule semaine !

Activités pour les 11-17 ans Du 24 avril au 4 mai 2006

Quelques jeunes se sont inscrits à l'atelier bois très peu au tir à l'arc.

Sorties : quelques jeunes se sont inscrits aux sorties proposées, mais sans grand succès (cinéma, match de foot, bowling et patinoire) Le faible nombre d'inscrits a seulement permis le maintien de la sortie bowling pour 7 jeunes.

Vers les vacances d'été

Centre de Loisirs Scoubidou 6-11 ans Du 6 au 21 juillet 2006

Le centre scoubidou pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans (CP-6ème) pendant le début des vacances d'été : du 6 au 21 juillet 2006.

Des stages et sorties seront organisés pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Les inscriptions pour le centre de loisirs auront lieu courant juin, au bureau du service animation de la mairie (au dessus de la bibliothèque). Comme chaque année, les revelois recevront une brève d'informations dans leur boîte aux lettres fin mai - début juin avec le programme des vacances, les tarifs et les dates d'inscription.

Afin de pouvoir organiser le centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscriptions et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.

Les inscriptions de "dernières minutes" ne pourront être prises en compte que si des places restent disponibles et seulement pour les demandes émises au moins 2 jours avant le jour d'accueil désiré (pas de demande la veille pour le lendemain)

Camps d'été pour les 11-17 ans

↳ *Camp intercommunal au lac de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes) :*

Séjour pour les 11-15 ans, du 5 au 13 juillet 2006 à Embrun, au camping de la Clapière : activités nautiques (catamaran ou planche à voile, bouées tractées, baignade...), hébergement sous tentes.

Ce séjour inauguré l'été dernier réunit les trois communes de St-Ismier, Chamrousse et Revel, soit environ 30 jeunes, 1 directeur et 3 ou 4 animateurs.

Tarif Revel : 210 €uros.

Inscriptions jusqu'au 9 juin

10 places disponibles.

↳ *Projet de Séjour 14-17 ans :*

Aucun projet de séjour 14-17 ans n'a vu le jour à l'heure d'aujourd'hui, aucun jeune ne s'étant manifesté. Si un groupe se motive rapidement et prend contact avec le service animation, il est peut-être encore temps de monter un petit projet à réaliser sur la deuxième quinzaine de juillet...

Coups de pouce Sympa pour Projet Sympa - Départ autonome

↳ *Retrait de dossiers pour projets :*

Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu souhaites partir en vacances cet été avec un ou plusieurs amis, par vos propres moyens, tu peux bénéficier de l'aide "coup de pouce sympa pour projet sympa" : tout simplement pour t'aider à monter le projet et/ou si besoin, pour avoir une aide financière. La demande d'aide financière doit se faire par l'intermédiaire d'un petit dossier de présentation du projet "Carnet de Route" disponible au Service Animation. Les dossiers doivent être retournés à la Mairie avant le 17 juin 2006.

↳ *Soirée de présentation projets 2005 :*

Une soirée de présentation des projets « coup de pouce » aidés en 2005 est prévue le vendredi 2 juin à 19h30 à la Grange de Freydane : les jeunes y présenteront leurs vacances. L'entrée est libre, les jeunes ayant en tête un projet pour cette année sont vivement encouragés à venir assister à la présentation de leurs prédécesseurs.

Renseignements auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00

Mail : service-animation@revel-belledonne.com

Site web : <http://membres.lycos.fr/sajrevel>

Vie Associative

Vide greniers du 21 mai 2006 mode d'emploi

Venez vendre, le Comité des fêtes se charge de la publicité (affichage, radio, journaux, magazine spécialisés)

Le vide grenier est ouvert à toute personne. Il se déroulera le dimanche 21 mai 2006 sur la place de la mairie de 8h à 18h pour la vente, les inscriptions et la mise en place à partir de 7h.

Pour participer, l'inscription est gratuite mais la tenue d'un registre est obligatoire (qui reste confidentiel au comité des fêtes sauf par la gendarmerie en cas de vols) donc vous devrez vous munir d'une pièce d'identité. Il est interdit de vendre des armes de 1^{er} catégories, des objets à caractère pornographique, des animaux et produits issus d'espèces protégées.

Pour votre installation, un simple plaid suffit pour disposer vos articles sur le sol.

Venez nombreux pour faire de bonnes affaires et pourquoi pas dénicher la perle rare qui vous manque pour continuer votre collection.

Une buvette et un buffet seront tenus pour fêter vos transactions.



RAPPEL : la surface de vente étant limitée, nous vous recommandons de vous pré inscrire pour être sûr d'avoir un emplacement. Les inscriptions sont ouvertes aux personnes extérieures au village et seront donc prioritaires le jour de la vente vis à vis des inscriptions de dernières minutes.

Pour vous inscrire 3 solutions
par Tel Patrick SEON 04 76 89 83 16
Courrier boîtes aux lettres place de la mairie
Mail patseon@free.fr

Association Des Parents d'Elèves De Revel Et Saint Jean Le Vieux

Le cru 2005-2006 a encore été un bon millésime.....mais l'année ne se terminera pas sans la

GRANDE FETE DE L'ETE DU SAMEDI 17 JUIN 2006

Avant cela nous tenons à remercier « les petites mains » de l'APE mais aussi ceux qui nous ont acheté nos décorations de Noël, nos sapins, nos bugnes ... et ainsi pouvoir participer aux besoins de l'école de Revel et St Jean Le Vieux.

Cette année nous avons financé la sortie des CP/CE1 à la ferme de L'Outat ; la sortie des CM1 au musée de l'ancien évêché de Grenoble pour un atelier d'enluminure ; la sortie à l'espace Aragon pour un spectacle de théâtre pour toute l'école maternelle, les CP et les CE1 ; la sortie raquette des grandes sections de maternelle ; l'achat de jeux pour l'école maternelle ; et nous participons au financement du projet théâtre de l'école élémentaire. Nous aurons donc aidé aux financements de tous ces projets à hauteur de 2500€ environ.

Pour que nous puissions continuer à soutenir l'équipe enseignante dans ses projets, il nous

faut trouver de nouveaux parents prêts à s'investir pour continuer les actions menées. Nous lançons un appel particulier aux parents ayant des enfants en maternelle pour qu'ils puissent assurer la relève. En effet un certain nombre de parents très actifs aujourd'hui ont des enfants qui vont bientôt aller au collège. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, l'ambiance est sympa.

Si vous le souhaitez, vous pouvez dès à présent venir nous aider à préparer la Fête de l'été.

Le programme des festivités :

- * nous commencerons la journée à partir de **14h** par les stands de l'*APE* : la pêche à la ligne et au canard, le maquillage, les jeux d'adresse, le barbier, etc..... et un panier garni à gagner !!!
- * avec un spectacle de l'école du cirque par les enfants eux mêmes
- * le concert de guitares
- * suivis par la chorale « *A travers chants* » vers **18h30**
- * et pour bien finir la journée l'*AFR* organise une grande soirée animée

Alors rendez-vous le 17 juin à partir de 14h à l'Espace Guimet

AFR

Spectacle Danse et Guitare enfants

Si votre enfant participe aux activités Danse et Guitare avec Sylvie et Monica Hölme, ou si vous voulez simplement découvrir ces activités, un spectacle gratuit aura lieu le mercredi 28 juin de 16 H 00 à 18 H 00 à la salle de l'oursière. Les enfants seront conviés à partir de 15 H 00 pour la préparation.

Concert

Concert de guitare et flûte présenté par Monica Hölme et Julie Burnet aura lieu le 16 juin de 18 H 30 à l'église de Revel

Tarif 5€/adulte, gratuit / enfants ados.

Réservez dès maintenant dans vos agendas les dates suivantes pour la fête de l'été :

Fête de l'été

vendredi 16 juin en fin d'après-midi :

- * exposition arts plastiques et aquarelle
- * concert des élèves de guitare.

samedi 17 juin : fête de l'été (voir ci-dessus)

ADMR

La vente annuelle des brioches organisée par l'association ADMR aura lieu le samedi 13 mai sur le marché de Revel.

Le bénéfice de cette vente contribuera à la vie de l'association qui intervient sur les communes de Revel, Saint Jean-le-Vieux et la Combe de Lancey.

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra à Revel, grange Freydane, le jeudi 1er juin à 20 heures 30.

Nous vous rappelons que le but de l'ADMR est de simplifier la vie au quotidien, pour continuer à vivre chez soi.

Cette association intervient auprès :

des personnes âgées (courses, garde à domicile, ménage, préparation des repas, aide à la toilette...)

des personnes handicapées (repas, ménage, repassage, garde à domicile...)

aux familles en cas de difficultés passagères ou durables (grossesse, naissance, maladie...).

L'ADMR n'est ni une association caritative, ni humanitaire : Ses services sont payants.

Mais les sommes facturées par l'ADMR donnent droit à des réductions fiscales et peuvent être, pour partie, prise en charge par différents organismes sociaux.

Sur Revel, vos contacts sont :

Nicole BERNARD au 04.76.89.82.40 pour tout renseignement concernant l'aide aux familles

Annie LAMURE au 04.76.77.11.96 pour tout renseignement concernant les personnes âgées.

Sur Jean-le-Vieux, votre contact pour tous les dossiers est Annie LAMURE au 04.76.77.11.96.

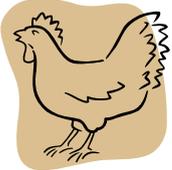
Comice Agricole du Balcon de Belledonne

Revel 2006, année du 33^{ème} comice agricole du balcon de Belledonne.

La Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, la commune de Revel, la commune de St Jean le vieux, l'APPAR et le tissu associatif de Revel organisent le 3 septembre 2006, le 33^{ème} Comice Agricole du Balcon de Belledonne.

Tout comme en 1999, C'est au niveau de l'espace « Guimet » notre cœur du village, que se déroulera la manifestation.

Mais qu'est ce qu'un "Comice" ? Une rencontre avec les acteurs du monde agricole et de la forêt à l'occasion de laquelle ils peuvent communiquer, exposer leurs bêtes, mettre en valeur leur travail, vendre et assurer la promotion de leurs produits mais également faire découvrir et partager leurs difficultés pour subsister.



Petit rappel sur le passé Agricole de Revel...

- en 1955, on comptait encore à Revel 71 exploitations., 240 unités de gros bétail.
- en 1970, on en comptait encore 42,
- en 1980, on ne compte plus que 12 exploitations et que 80 vaches laitières, une quinzaine de chevaux.
- en 2006, il n'en reste plus que 5 (1 en culture, 1 chévrerie, 1 bergerie et 2 éleveurs en double activité..)

L'édition 2006 du comice sur Revel, ce sera aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir

- notre patrimoine rural local à travers :
- la démonstration de battage à l'ancienne avec les vieilles batteuses de Revel et de St Jean,
- l'histoire de la ganterie sur Revel au début du siècle dernier,
- l'ouverture de notre moulin à huile.

Le comice, c'est avant tout un moment de fête conviviale où chacun, petit ou grand, citadin ou rural trouvera son compte. De nombreuses animations sont programmées pour tous : concours de passe-partout, lancer de bottes

de paille, pêche à la ligne, exposition d'artisanats locaux et d'autres surprises...

Mais un comice, c'est une sacrée organisation et beaucoup de travail en amont certes mais surtout sur le terrain le jour de la manifestation.

Une équipe s'est constituée pour que cette nouvelle édition sur notre commune soit une réussite mais les bénévoles sont les bienvenus. Pour participer à l'animation contactez-nous.

Pour l'APPAR, P. Desbuisson : tél. : 04.76.89.80.72

Défi des jeunes du balcon

De nombreuses animations comme le lancer de bottes de paille, le tir à la corde et autres jeux (surprises...) viendront égayer le comice agricole.

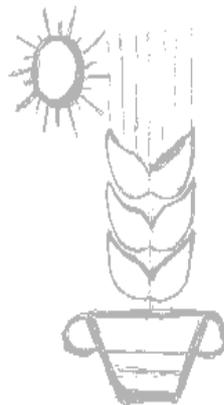
A cette occasion, les jeunes de Revel veulent constituer une équipe pour « défier » d'autres équipes de jeunes du balcon.

Un trophée sera attribué aux gagnants et remis en jeu les années suivantes.

Si vous êtes intéressés merci de contacter Rémi Revollon au 89 84 23 ou Ludovic Turenne au 89 80 70

Pour une alimentation de qualité

L'association "Pour une alimentation de qualité" organise, comme en 2005, un échange de plants du potager et du jardin floral.



En fonction de la météo de ces semaines à venir, ce rendez-vous des jardiniers amateurs aura lieu le Samedi 13 Mai ou le Samedi 20 Mai (la date retenue sera annoncée sur le tableau blanc à l'entrée du village).

Venez nombreux sur la place du marché entre 9h30 et 11h30 !

Le Bureau de la PAQ.

ACCA REVEL

**ASSEMBLEE GENERALE LE VENDREDI 2
JUN 2006 0 18H30**

Ordre du jour :

- Rapport financier et moral
- Prix des cartes de chasse sociétaire 120 €
étranger 320 €, retraité résidant à la commune 60 €
- Chasse chamois
- Chasse chevreuils (10 équipes)
- Chasse mouflons
- Renouvellement du bureau 1/3
- Territoire Vaucher

Il est demandé de bien vouloir nous adresser votre liste chamois, chevreuils, mouflons avant l'assemblée Générale.

La liste chamois doit être adressée à M. VIANNEY-LIAUD Gérard.

La liste chevreuils et mouflons doit être adressée à M. SELVA Christian.

ROC VTT

Le Roc vtt a organisé son raid annuel autour du lac du Salagou. 14 jeunes de 13 à 18 ans y ont participé encadrés par Claude et Gilles.



Nous avons découvert un superbe terrain de jeu, semé de bosses en terre rouge (Ruffes) typique de la région, avec des paysages aux couleurs magnifiques en cette saison. Vous pourrez voir l'essentiel de ce périple sur notre site :

<http://www.revel-belledonne.com/vtt/>



POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU

Gérald HUMBERT

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Tél/Fax : 04 76 66 11 95
Portable : 06 08 34 94 04

sur vos marchés

Coté culture

Peintres, à vos chevaux !

Le Syndicat d'Initiative de Revel Belledonne prépare le Salon des Peintres de Belledonne qui aura lieu du 25 août au 3 septembre 2006.

Aucun local de la mairie n'étant désormais disponible pour recevoir cette manifestation, c'est l'église de Revel qui accueillera la 9ème édition de cette exposition créée il y a 26 ans.

Autre changement dans la programmation de ce Salon, les dates. Habituellement organisé en juin, il aura lieu cette année à la fin de l'été, à une période généralement plus calme où les randonneurs redécouvrent les charmes de Belledonne.

S'ouvrant le vendredi 25 août en fin d'après-midi par un vernissage, le Salon s'achèvera le dimanche 3 septembre à l'issue du Comice Agricole du Balcon de Belledonne qui devrait, cette année encore, attirer beaucoup de participants et visiteurs.



Eglise de Revel -Marie Madeleine MICHALLON

Rappelons que ce Salon est ouvert aux artistes de la région s'exprimant sur le thème de Belledonne : paysages, forêts, lacs et cimes enneigées, faune, flore, habitat, scènes de la vie rurale et pastorale...

Afin d'assurer un renouvellement de cette exposition, de nouveaux talents sont recherchés. Vous peignez, vous connaissez des artistes exprimant leur talent sur le thème de Belledonne. Vous projetez d'exposer ou vous souhaitez plus d'information sur ce Salon. Vous avez quelques disponibilités pour participer à son organisation,

Contactez le Syndicat d'Initiative. Roger Banchet: Tél. 04-76-89-80-04
banchet.roger@wanadoo.fr



Représentations

lundi 8 mai à 20h30 à l'Heure Bleue
11, 12, et 13 mai, à 20h30 salle Paul Bert

Entrée 5€

Réservation Caroline Maillet 76 89 84 60

Invitation pour tous à participer à un projet collectif de sculpture

Quelques soient vos âges, métiers, connaissances, goûts, je vous propose de travailler ensemble pour réaliser une foule qui surgit du bois et traverse un champ. Il n'est pas du tout nécessaire d'être sculpteur. Chacun fera son personnage comme il veut, dans le matériel de son choix, mais tout en partageant ses idées, son savoir faire et ses compétences divers.

Le personnage sera approximativement taille réelle, en essayant de lui faire exprimer une humeur ou un caractère, essentiellement par les gestes et l'attitude du corps.

Lieu : La Croix de Pinet sur la commune de St Martin d'Uriage



Date : sur 4 semaines en mai et juin 2006, mais nous ferons des rencontres avant pour discuter, échanger nos idées, s'inspirer

Matériaux : Bois, grillage, métal, chiffons, ciment, fil de fer, paille, etc. à apporter par chacun, cependant des matériaux seront mis à disposition de tous.

Christie Levasseur

58 chemin de L'étang, La Croix de Pinet,
04 76 89 57 43 / 06 15 19 11 38
christielevasseur@wanadoo.fr

Le printemps du livre au collège

Dans le cadre du printemps du livre de Grenoble, les élèves de 5ème 5 du collège la Moulinière de Domène ont accueilli, jeudi 6 avril, Fabrice Vigne, auteur de littérature jeunesse.

Cette rencontre a eu lieu suite à un travail préparatoire : lecture d'un de ses ouvrages : Jean 1^{er} le posthume roman historique publié dans l'édition Thierry Magnier et préparation de la rencontre elle-même en élaborant un questionnaire.

Les échanges, ont été riches et vivants. Les élèves ont appris beaucoup sur le métier d'écrivain, les différentes étapes de la création d'un livre ainsi que quelques détails sur la vie de l'auteur. La fin de la rencontre s'est clos par une séance de dédicace et un petit goûter amical.

AFR Théâtre - C8

Georges se marie !

Le 1^{er} avril dernier au Belvédère Saint Martin d'Uriage, la troupe de théâtre amateur de Revel, sous la direction de Léon Rodrigues, donnait la première représentation de son spectacle

devant une salle comble. Les sketches ont été écrits par Caroline, Cathy, Claire, les deux Dominique, Jean-Pierre, Monique et les deux Philippe.



Le public, de 7 à 77 ans, a beaucoup ri, malgré une salle surchauffée et des accessoiristes peu expérimentés !

Pour les (re)voir, notez bien la date du 20 mai dans vos agendas !

GRANDE SOIREE THEATRE !

SAMEDI 20 MAI 2006 à REVEL

4 TROUPES vous présentent leurs compositions

Rendez-vous dès 20h00

Dans une salle de L'Oursière méconnaissable.

2H00 de Spectacle.

TARIF unique : 3 € par personne.
(Entracte avec bar)

ATTENTION !

Les places sont limitées

Réservez dès à présent vos entrées en appelant au :

04.76.89.85.43, dès 18H30

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois

État Civil...

Mariages

- ♥ LOMBARDOT Anne et ANCEY Pascal le 04 février 2006

Naissances

- ✎ BERTHIER Ysé Jeanne 21/02/2006
- ✎ SECONDINO-JARRIER Ava Marie Yvonne 26/02/2006
- ✎ BOUBIELA Lancelot Pierre 02/02/2006
- ✎ FOURCY-GIRAUD Aubaine 28/01/2006
- ✎ SALMON Guilhem Robert Henri 23/01/2006

Inscriptions école maternelle année 2006/2007

Pour le moment, seuls les enfants nés en 2003 sont inscrits.

Pièces nécessaires:

- * certificat d'affectation à retirer en Mairie
- * certificat d'aptitude de vie en collectivité délivré par le médecin
- * carnet de vaccination à jour
- * livret de famille

Prendre rendez-vous auprès de M. Jacquier au 04 76 89 80 24.



Collecte de cartouches d'impression vides et de téléphones mobiles usagés.

Chaque année, plusieurs millions de cartouches d'imprimantes sont utilisées en France. Or, moins de 15 % de ces cartouches sont aujourd'hui recyclées. En récupérant ces cartouches usagées, un geste simple pour favoriser le développement durable est fait. En effet les cartouches valorisables sont recyclées en tant que « cartouches remanufacturées », par des recycleurs industriels. La société LVL s'engage à détruire les cartouches non valorisables selon la législation en vigueur.

Tous les ans, près de 25 millions de téléphones mobiles sont renouvelés en France. En plus d'être composés de plastique, circuits électriques et électroniques et de divers métaux, les mobiles possèdent une batterie contenant entre autre, du lithium et du cadmium. Ces mobiles usagés sont soit jetés avec les ordures ménagères ou en déchetterie (lourd impact sur l'environnement en raison de la présence de produits toxiques dans la batterie et gaspillage de déchets "utiles" car 90 % de leurs composants pourraient être recyclés), soit en "sommeil" dans les fonds de tiroir..

La société LVL organise de façon professionnelle la collecte, le tri, le stockage et la répartition des téléphones mobiles vers leurs lieux de recyclage, comme elle le fait avec les cartouches d'impression vides.

Des collecteurs se trouvent au rez-de-chaussée de la mairie à cet effet. Les Revelois ont déjà montré leur attachement à la protection de l'environnement, espérons qu'ils répondront encore une fois présents.

Pour plus de renseignements :

LVL 02 51 70 92 22 - lvl@lvl.fr www.lvl.fr

L'alambic

Billet de Philippe Mouy sur les ondes de RCF le 8 février 2006)

Bien de nos contemporains ne connaissent plus ce qu'est un alambic. On n'en voit plus, sinon selon des formes sophistiquées et modernes dans les usines chimiques ou pétrolières. On a seulement gardé l'adjectif « alambiqué » pour désigner quelque chose d'exagérément compliqué et contourné ou pour parler de quelqu'un à l'esprit un peu confus.

Pourtant l'art de distiller est très ancien. Déjà, il y a plus de 3000 ans, les Perses savaient fabriquer de l'eau de rose et Aristote, de son côté, proposait aux marins de distiller l'eau de mer pour produire de l'eau douce.

Jeudi dernier, l'alambic s'est installé sur la place de mon village, comme chaque année au cœur de l'hiver. Rendez-vous compte ! Pour aller à l'école, les gamins ne peuvent pas faire autrement que de passer devant l'alambic et d'emporter avec eux dans la salle de classe ce parfum inimitable !

Ainsi, pendant trois jours, la place du village connaît une animation bien particulière. Tous ceux qui disposent de bons arbres fruitiers dans leur jardin arrivent avec de gros tonneaux pleins de ces fruits fermentés. D'ailleurs, l'alambic a un tel succès qu'il vaut mieux prendre rendez-vous.

Pour ma part, cette année, pour la première fois, je me suis associé à cette activité. Tout l'été, au moment des récoltes, j'ai trié les fruits : les mirabelles dans un tonneau, les poires dans un autre. Un peu de sucre. Sans oublier de remuer tous les jours. Vendredi dernier, en apportant mes deux tonneaux à l'alambic, ma crainte était que ce soit du vinaigre. Non, tout avait bien marché. Le bouilleur de cru me garantit que l'eau de vie serait bonne.

La distillation artisanale est un vrai rituel plein de charme et de découvertes. Il y a d'abord le bonheur d'attendre son tour, en savourant le produit des autres : moment de convivialité unique, où anecdotes et bonnes histoires fusent. Ensuite vient la surprise d'apprendre la mesure du résultat distillé : combien de litres d'eau de vie cela a donné ? Enfin, le samedi soir, tout le village se retrouve autour de l'alambic pour la fête des diots. Là encore, dans l'air vif d'un soir d'hiver, les pieds dans la neige, jeunes et moins jeunes, avec une

saucisse ou une soupe gratinée dans la main, entretiennent la joie de vivre des rassemblements villageois, pour rien, par amitié.



Heureux villages qui conservent ces activités riches en échanges entre anciens et nouveaux, où chacun peut contribuer à tisser du lien social ! Dans la Bible, n'est-il pas écrit que le vin réjouit le cœur de l'homme, que c'est un bien précieux qui rend la vie agréable à condition d'en user avec sobriété ?

Philippe Mouy

Rappel Activités bruyantes

C'est le printemps et avec les petites fleurs
refleurissent les concerts de tondeuses !

Rappel des horaires légaux pendant lesquels
les travaux bruyants peuvent être effectués.
(tonte, motoculture, tronçonneuses, bricolage
divers...).

	MATIN	APRÈS MIDI
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30
Samedi	9h / 12h	15h / 19h
Dimanche et jours fériés	10h / 12h	Repos

Pour le bien-être de tous, merci de respecter
ces horaires.

Pour vos déchets végétaux, rappelez-vous
qu'un bon compostage vaut mieux qu'un
vilain feu.

Bonheur du dimanche

Que de plus merveilleux que des croissants frais le dimanche matin ? Et avec les beaux jours qui arrivent, descendre à pied du Village à la Bourgeat, ravit les yeux de la beauté du printemps. Une promenade contemplative dans la tranquillité du matin.

Seulement la route jusqu'à la Bourgeat est de moins en moins tranquille. Succès croissant de notre boulanger Philippe Giroud, dû aux variétés de pain, viennoiseries, tartes, le dépôt de journal, l'accueil de sa femme Geneviève, un endroit pour prendre les dernières nouvelles. Toujours est-il qu'il y a de plus en plus de voitures sur le chemin.

Mon parcours commence à me rappeler de la fête foraine, le manège que dans mon pays d'origine s'appelait « dodge-em », évite-les ; et oui dans mon enfance le but des auto-tamponneuses n'était pas de rentrer dans l'autre, mais de l'éviter. Ainsi une fois, deux fois, trois, quatre, cinq, je perds le compte, je me pousse jusqu'au bas côté, quand ce n'est pas me coller contre un mur pour laisser passer les voitures. Heureusement j'ai l'ouïe fine et la jambe encore leste.

Je ne vais pas mener une campagne anti-pollution pour vous inciter de venir à pied. Chacun utilise son dimanche à sa guise. Cependant j'ai quand même une suggestion. Il y a deux possibilités pour arriver à la boulangerie. Avez-vous pensé faire le tour par



le bas ? Me direz-vous c'est plus loin ; guère, car en temps, bon citoyen que vous êtes, vous ralentissez en passant par le haut, respectant les habitations ; tandis que par le bas, c'est après le zone de 30 à l'heure vous pouvez donc accélérer. Le grand virage vous inquiète ? Le verglas c'est fini pour l'année. De plus, vous arrivez droit devant le portail, passage facile sans devoir négocier le virage d'entrée.

Je ne suis pas la seule à faire cette petite promenade matinale le dimanche. Je ne me fais pas porte-parole pour les autres. Je ne vais pas faire signer des pétitions. Simplement vous n'avez peut-être pas pensé que de respirer les gaz d'échappement dérange à la longue le goût de ces merveilleux croissants.

Maintenant que j'en parle, peut-être penseriez-vous qu'il vous est possible de continuer la route un peu plus loin pour rattraper la boulangerie par le bas.

En ville les quais sont réservés aux cyclistes et piétons les dimanches et jours fériés. Sans besoin d'une ordonnance municipale est-ce que les Revelois motorisés pourraient faire le tour par le bas en laissant les Revelois piétons la tranquillité de traverser la bourgade, juste pour l'espace-temps du dimanche matin ? Qui sait, changeriez-vous aussi de moyen de locomotion pour un petit footing pour vous mettre en jambe pour les randonnées de l'été

Rendez-vous tous à la boulangerie et bonne route.

Gaëlle

Sébastien DA-RIZ
06 83 38 49 88

Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79
342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - www.belledonne_carrelage.com

Deux « Oui » pour la vie

Ce dimanche 9 avril, un spectacle insolite s'offrait à la vue du Revelois qui se promenait en début d'après-midi près de la grange Freydane : une dizaine de jeunes couples, tels des amoureux de Peynet, étaient dispersés dans le champ, assis sur un banc ou couchés dans l'herbe sous un arbre, et vus de loin paraissaient rêver sous les rayons du soleil.

En les regardant de plus près, équipés de crayons et d'un cahier de notes, on voyait bien qu'ils étaient absorbés dans une profonde réflexion et qu'ils cherchaient l'inspiration pour compléter un texte pas toujours facile à élaborer.

Ils écrivaient leur « projet de vie ».

Depuis l'an 2000, sous l'impulsion du père Philippe Mouy, et avec lui, cinq à six couples de « vétérans » mariés depuis 5, 10, 20 ans et même plus reçoivent ainsi à Freydane, 3 à 4 fois par an et le temps d'un week-end, de jeunes couples originaires de la région et qui ont décidé de se marier à l'église, pour les aider à réfléchir et à échanger sur leur prochain engagement et leur projet de création d'une nouvelle famille.

Nous parlons avec eux de l'amour dans la vie quotidienne, de la liberté dans le couple, de la fécondité, de la fidélité, nous les aidons à rédiger leur projet de vie et à organiser leur cérémonie de mariage.

Ils arrivent parfois avec un peu d'appréhensions (peur d'être jugés, peur qu'on leur fasse la morale, que ce soit trop intello ou trop catho...) mais ils se sentent vite à leur aise et apprécient particulièrement l'ouverture des discussions, la qualité et la richesse des échanges ainsi que les outils avec lesquels ils repartent pour préparer leur mariage.



Pour les animateurs, c'est à chaque fois un émerveillement de voir ainsi des jeunes bâtir leur amour et leur foyer, se jeter avec fougue dans la vie de couple avec plein de projets et des valeurs qu'ils s'engagent à transmettre à leurs enfants...quand ils viendront....ou que certains ont déjà.

A bientôt le plaisir de rencontrer les jeunes Revelois qui pensent à convoler dans les prochaines années.

Martine et Gérard GINESTE.

**Décoration textile
d'ameublement**

**Anne-Gaëlle GAUDARE, décoratrice
(les Faures, Revel)**

vous propose ses services pour
la création et la confection de vos décors.

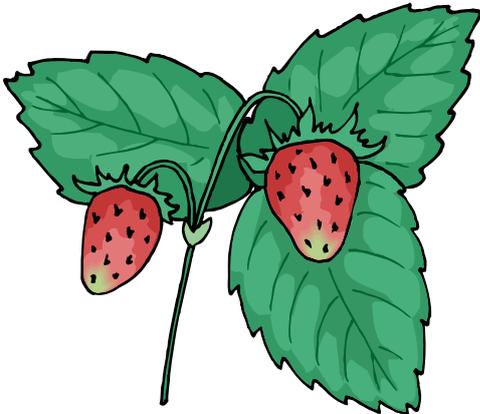
- rideaux, voilages, stores
- recouvrement de sièges et canapés
- habillage du lit et de la table...
- création d'ambiance et de style

Atelier / Show-room
2 allée du jayet 35330 Montbonnot st Martin - Tel: 04 76 77 49 48

Promesse de gourmandise

Les beaux jours sont là ; entre pluie et soleil, tout le monde s'affaire dans son jardin : nettoyage, plantation, etc. Pendant ce temps, les mains libres, j'arpente les chemins de Revel, pas tant pour observer votre dur labeur, mais plutôt pour voir les dons de la nature qui fleurit, gratuitement, naturellement.

Et voilà le moment venu, le moment attendu, de ce merveilleux cycle de reproduction non assisté. Elles pointent leur nez maintenant, ces petites fleurs délicates, les cinq pétales blancs, et ce cœur d'or, promesse de gourmandise ! Elles sont là, sur le bord de chaque route, chaque chemin. Bientôt il y en aura tant par endroits qu'elles formeront presque un tapis parmi les herbes. Seulement comme vous le savez si bien dans vos jardins, la nature dans sa générosité procure don de vie à tout ; et tout au même temps que ces belles fraises de bois mûrissent, les hautes herbes poussent, formant touffes protectrices pour les trésors enfouis. Ceci augmente le plaisir, l'anticipation du cadeau à venir, en véritable quête du graal.



Mais voilà, comme à chaque année, la course va commencer ! Me voilà, chaque jour en train de scruter les emplacements, mesurer l'avancement du mûrissement même jusqu'à observer tous les côtés du fruit, calculant mes itinéraires pour la récolte en vue.

Mais il n'y a pas que moi qui veille ! Non, je n'ai pas tant de concurrents pour cette précieuse récolte, vous êtes occupés dans vos jardins ; certes il y a des promeneurs d'ailleurs, mais la nature est si généreuse, elle prévoit en quantité suffisante.

Le moment fatidique arrive ! Et il y a conflit d'intérêt entre moi et l'équipement. Pourquoi est-ce juste le moment même que je pars à la cueillette qu'il faut nettoyer les talus ?

Pourquoi faut-il raser de si prêt ? N'y a-t-il pas de débroussailleuse à hauteur réglable pour épargner ces petites merveilles ? Personne ne peut-il inventer la débroussailleuse, récolteuse de fraises des bois ? Je ne suis pas ingénieur en génie mécanique, juste bonne en confiture.

Cette année qu'en sera-t-il ? Vais-je arriver à temps pour sauver les précieuses fraises de la guillotine ? Ne croyez-vous pas que si la nature fait don de son abondance, mon pot de confiture est digne offrande de reconnaissance en retour ? Hélas, même si vous êtes d'accord avec moi, l'équipement suit son calendrier et fait son travail, tribut à la civilisation et ses prérogatives. Enfin je peux rêver que cette année j'arriverai la première !

Gaëlle

Alerte Faux démarcheurs L'association "Vivre à Domicile en Sécurité" informe :

Il a été signalé qu'une personne âgée a été démarchée par téléphone, par un individu prétendant avoir "racheté" notre association, et se proposant de venir à domicile pour changer l'appareil.

Nous ne connaissons pas les réelles intentions de cette personne, mais cela nous apparaît comme étant inquiétant.

Nous vous en informons pour que vous soyez vigilants !"

Le Gui en question

« *S'embrasser sous le Gui au Jour de l'An
présage du bonheur pour l'année* »

Si le gui est un présage de bonheur pour l'homme, à l'inverse il n'annonce rien de bon pour l'arbre.

Petit rappel d'histoire : Le mot gui vient du gaulois gwid qui veut dire arbuste; cette plante était, en grande vénération chez les Gaulois, et elle avait un caractère symbolique et sacré dans la religion druidique. Les prêtres cueillaient le gui une fois l'année dans une fête solennelle et c'était seulement vêtu de blanc et avec une serpette d'or que l'on pouvait accomplir la cérémonie.

En médecine, le gui a été employé comme antispasmodique, notamment contre l'épilepsie et dans un assez grand nombre de maladies, telles que la paralysie, l'hystérie, l'apoplexie, la goutte, la diarrhée et la coqueluche. Steiner, qui avait remarqué que le gui se développe comme un cancer, l'a utilisé avec un certain succès dans la lutte contre cette maladie.



Le gui est une plante hémiparasite, c'est-à-dire qu'il n'est pas totalement dépendant de son hôte. Il ne pousse généralement que sur les arbres déjà vieux ou malades, il insinue ses racines entre les fissures de l'écorce dont il tire les sucs.

Sa dispersion est assurée par les oiseaux, et en particulier les grives et les merles qui raffolent des fruits du gui et rejettent les

graines non digérées dans leurs fientes, parfois à plusieurs kilomètres. Celles-ci peuvent alors germer et donner naissance à une nouvelle touffe si elles sont déposées sur une branche d'un arbre-hôte.

Le gui est considéré comme un fléau par les forestiers et les arboriculteurs car sa présence provoque l'affaiblissement de l'arbre-hôte, ralentit sa croissance et diminue la qualité du bois ainsi que la production fruitière. Au point de fixation du gui, il se produit un renflement de la branche hôte, puis un affaiblissement mesurable de la partie située au delà de ce point. En outre l'affaiblissement de l'arbre favorise d'autres attaques de parasites, champignons et insectes notamment.

La lutte contre le gui n'est pas facile. Aucun produit chimique n'existe actuellement pour contrôler le gui sans nuire à la plante hôte. La plus éprouvée est la méthode mécanique qui consiste à enlever les touffes de gui, mais cela n'est généralement pas suffisant car tant qu'on n'a pas extirpé les cordons corticaux, ceux-ci peuvent émettre des bourgeons adventifs capables de créer de nouvelles touffes. Il faut donc tailler les branches assez largement avant le point de fixation.

On l'aura compris, à Revel comme ailleurs, le Gui doit être combattu et c'est bien la responsabilité de chaque propriétaire de nettoyer ses arbres avant que les oiseaux ne viennent manger les fruits contaminer tous les arbres alentours.

Dominique Maillet



Si REVEL m'était conté Le château de Revel.

Le château de Revel, un lieu chargé d'histoire et sans doute le « castrum » à l'origine de notre village. Revel tirerait son nom du Provençal « Revelle » = révolte (latin *rebellus*) terme qui qualifiait habituellement un château imprenable.

Un peu d'histoire

Le château actuel serait construit sur l'emplacement d'une forteresse beaucoup plus ancienne (castrum de Revel -1215). Il fut élevé par la famille ALLEMAN d'Uriage courant XII-XIII siècle.

Cette vieille famille contrôlait à la fin du XIII siècle, avec la branche des ALLEMAN de VALBONNAIS et de la branche des ALLEMAN de SECHILLENNE, la majorité des localités situées autour de Grenoble, si l'on tient compte aussi des quelques localités que contrôlaient les familles alliées, les BRIANCON (à Varcès et à Gières), les SASSENAGE, les BERANGER (Trièves), les AURUCE (à Montbonnot) et les CHAREAUNEUF de BOUQUERON.

Le premier Seigneur de Revel mentionné dans les archives est Pierre ALLEMAN (cité dans un acte en 1275), fils de Odon II ALLEMAN, Seigneur d'Uriage, lui même fils d'Odon 1er d'Uriage.

Pierre ALLEMAN, seigneur de Revel, avait un frère aîné, Guigues ALLEMAN qui devint lui seigneur d'Uriage.

A cette époque, les seigneurs de Revel et d'Uriage devaient être sous la suzeraineté du comte du Genevois qui possédait des terres sur la vallée du Graisivaudan et en particulier le fief de Revel.

Siboud I ALLEMAN (1307) succéda à Pierre ALLEMAN et se maria avec une certaine dame Isabelle.

Puis vint son fils, Jean ALLEMAN, seigneur de Revel qui héritera du château d'Uriage en 1326, époux de N. ALLEMAN de Sechillienne.

Lui succéda ses deux fils, Odon III (1334) puis Siboud II ALLEMAN (1361) qui se maria à Jordanne de MORGUES.

Leur fils, Guigues III ALLEMAN fut seigneur de Revel de 1377 à 1394. Il épousa Anne de Châteauneuf de l'albenc.

Le 23 août 1395, le bailli de Vizille reçut l'ordre d'apposer les étendards Delphinaux au sommet de la plus haute du château de Revel, mettant

ainsi fin à tout droits revendicatifs sur le fief de Revel et d'Uriage par le comte de Genève.

Jean II ALLEMAN, fils de Guigues III, héritera des fiefs d'Uriage, Revel et de Château neuf de l'Albenc le 16/01/1400. Il participe à la bataille d'azincourt en 1417 et décède en 1455.

Son Fils Guigues V ALLEMAN, baron d'Uriage et seigneur de Revel, devint conseiller et chambellan du roi Louis XI et se distingue à la bataille de Monthéry en 1465. Il hérite des fiefs de MONTAINON et du MOLLARD et décède le 20/05/1496, laissant 7 fils et 2 filles.

Son fils aîné, Soffrey ALLEMAN, deviendra seigneur d'Uriage et lieutenant général en Dauphiné. Appelé « capitaine MOLLARD », il sera le compagnon de son cousin le chevalier Bayard. Il meurt à Ravenne en 1512

Son second fils, Félix ALLEMAN, se maria à Antoinette ALLEMAN de Rochechinard et devint seigneur de Revel de 1455 à 1501.

Est-ce à lui que l'on doit le nom de la chapelle Saint Félix qui eu existé au sein de l'enceinte du château de Revel ?

Gaspard ALLEMAN, fils de Félix, sera baron d'Uriage et seigneur de Revel de 1501 à 1569.

Lui succède son fils, Jean-Claude ALLEMAN, baron d'Uriage et seigneur de Revel qui décéda le 09/12/1621 sans descendance. Ce fut la fin de la dynastie ALLEMAN, Seigneur de Revel.



Il semblerait que le château de Revel fut ensuite cédé à la famille des DE BOFFIN (1630) puis celle des FRANCON (1651), familles qui comptèrent des membres du Parlement du Dauphiné. Le château serait alors passé de main en main, pour être cédé à Jean Baptiste Giraud Carrier né en 1833...

Et le Château aujourd'hui. Qu'en reste t-il ?

Le XIX siècle vit la destruction du château féodal qui servit malheureusement de carrières de pierres pour les habitations des environs, ainsi que pour la construction du bâtiment actuel qui jouxte l'entrée du château (hier encore, exploitation agricole).

Il ne reste que les soubassements du mur d'enceinte, une partie des murs du donjon seigneurial et une partie de la porte d'accès à herse ogivale (particularité ..).

Il ne reste rien non plus de la chapelle Saint Félix, signalé en 1497 dans les archives et contemporaine de Félix ALLEMAN, seigneur de Revel de 1455 à 1501.

Une légende locale raconte cependant que longtemps après sa disparition, on pouvait entendre la cloche de cette chapelle sonnait les 12 coups de minuit, la nuit de Noël et que la crypte existerait toujours ... jolie légende non ?

Et coté souterrain ?

Là aussi, le bouche à oreille dit (vrai, pas vrai, peu importe..) Que deux souterrains partiraient du château. L'un en direction du puits de la cure de Revel. L'autre en direction de la tour carré ou de la tour ronde au dessus du hameau de Beauregard..

Certaines personnes sur Revel peuvent cependant confirmer l'existence d'un escalier creusé au sein de la tour et qui relierait plutôt cette tour au monastère de Domène. On ne sera jamais puisque l'entrée de cet escalier à été comblé il y a une soixantaine d'années. . D'autres notent l'affaissement par le passé de zones de terrain dans les prés jouxtant le château.. Et si le château de Revel avait encore ses secrets ?

Mais les monuments historiques interdisent toutes fouilles. *C'est peut être pas plus mal pour que perdure les légendes et les histoires, non ?*

Et le chemin médiéval d'accès au château ?

Il existe toujours, en partie visible, et recouvert en d'autres endroits. Il reliait le château à la

bourgade de Revel (65 feux en 1497 selon certaines archives) via le chemin de l'enclose (route communale et chemin communal actuel), puis remontait ensuite vers Pont Rajat et vers Uriage ..

Coté bas, le chemin longeait le château par la droite (coté ruisseau et non coté Domeynon) , longeait le Domeynon au niveau du plateau herbeux et remontait ensuite vers la tour en coupant à travers le prés en contrebas de la fontaine du virage de la Tour..

Philippe Desbuisson.

PS : Je ne peux garantir à 100 % les informations recueillies ci-dessus mais elles ont certainement le mérite de donner des éléments de réponses aux questions que beaucoup d'entre nous se posent sur notre histoire locale.

Fête autour du four à pain

Aujourd'hui c'était la fête au village, sous l'égide de l'association pour une alimentation de qualité, les joyeux badauds que nous sommes ont rallumé le four à pain. Pas banal, ou plutôt plus banal car il se fait rare le temps où tous les habitants du bourg venaient enfourner leurs belles miches et échanger autour du four.

Ce fût donc un bon rodage pour le four que l'on ne connaissait pas et tout le monde, avec enthousiasme, a mis la main à la pâte, pour confectionner des pâtisseries, brioches et autres mets alléchants.

Vous trouverez en fin du journal quelques moutures de nos oeuvres d'art. Quant à cette belle aventure je la garde gravée dans ma mémoire.

Matthieu



Paroles de jeunes

Alerte au nucléaire

61 millions de morts! 123 millions de cancéreux! 1.6 millions de mortalité infantile! Ce sont les effectifs des victimes de la radioactivité artificielle, selon le Comité Européen sur le Risque de l'Irradiation. Le nucléaire fait chaque année plus de morts, de cancéreux, et cause la naissance d'enfants malformés.



Alors que beaucoup de pays ont renoncé à l'industrie nucléaire, la France s'entête à continuer dans cette impasse. En outre, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique vous désinforme de son danger...

INFORMEZ-VOUS !!!

La production française d'énergie nucléaire fait chaque année plus de 4 millions de tonnes de déchets. Les déchets hautement radioactifs (12000t /an en France), comme le plutonium, seront dangereux pendant des millions d'années! Leur « retraitement » consiste seulement à les trier selon leur teneur en radioactivité, cela crée 800t de déchets en plus!

Ensuite, ils sont enfouis dans plus de 1000 sites en France afin de se faire oublier! Une fois enterrés, ils restent actifs pendant des temps indéterminables à l'échelle humaine! Pensez- vous que leur enveloppe de béton reste étanche plusieurs millions d'années? De plus, l'eau souterraine qui dégrade constamment les fûts risque d'être contaminée. La radioactivité parviendra tôt ou tard à la surface.

Les effets des radiations se prononcent 10 à 20 ans après l'exposition à la radioactivité. Le risque principal est de développer un cancer ou de donner naissance à des enfants anormaux. Inhaler un 30 millionième de gramme de plutonium peut provoquer le cancer du poumon!

Les scientifiques ne trouvent pas de solution au problème des déchets, mais le minimum serait d'arrêter d'en produire!

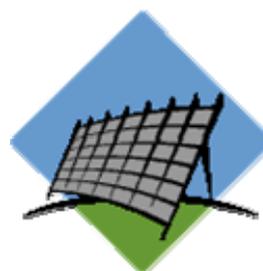
De sérieuses études ont prouvé que l'on pouvait largement se passer du nucléaire pour un même confort:

- × En gaspillant moins, on peut diviser par deux sa consommation électrique : utiliser des appareils économes (ampoules, frigos...), supprimer les consommations cachées (veilles), concevoir des bâtiments plus économes (bonne isolation, éclairage naturel...), respecter ses besoins réels: éviter les appareils inutiles...
- × En utilisant les énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, hydraulique, ...), qui ne polluent pas et sont inépuisables. Elles ne sont pas plus chères que les autres énergies. Leur potentiel est important mais largement sous exploité.

Mais le gouvernement préfère investir entre 3 et 4 milliards d'euros pour la création d'un « nouveau » réacteur nucléaire: EPR. Celui-ci n'amène pas d'avancée technique, n'est pas plus sûr que les réacteurs actuels, et ne résout pas le problème des déchets. Alors que les réserves d'uranium sont estimées à 60 ans, EDF prévoit de construire 35 EPR d'ici 2070!

A-t-on le droit, pour assouvir notre insatiable boulimie d'énergie et de consommation, de compromettre la survie des générations futures ?

Noé Chabaud



Dure journée

6h30 - BUNT BUNT BUNT !!! : Déjà ! on est quel jour ? tain chui fatigué, trop pas envie d'y aller. Interro de math, pas révisé, encore 2 minutes.

6 H 40 : Allez on smotive !!! *on slave les dents, on se mouille la tronche histoire d'avoir une gueule correcte.* Merde, chui à la bourre, pas de petit dej'...

7h : Arrêt de bus du matin - tête dans la capuche - (par -5°C je vous le conseille!!)

7h50 : Le lycée pas de reproches, première clope

8h-10h : Philo sympa pour finir sa nuit

10h-11h : Maths (asymptotes, logarythmes népériens et j'en passe!)

11h-12h : SES (en quoi l'investissement influe-t-il sur la Demande ?)

12h-13h : Espagnol (los desaparecidos dura, te la dictadura de Pinochet)

13h-13h20 : REPAS (salade, blettes et viande incouvable, yaourt et pain)

13h20-13h25 : Une clope en révisant (pour les fumeurs de ma classe)

13h30-15h30 : Devoir Surveillé, l'heure de fin dépend des devoirs (de 2 à 4heures)

18h15 : Arrivée a la maison...

- Et là ça commence:
- Fait tes devoirs!
- Et tes notes?!
- C'est pas l'heure de grignoter, on mange dans 1h30 (rappel du midi) ????"
- Rgardes pas la télé t'a autre chose à faire!! (et mon épisode de dragon ball z !!)

Pendant le repas ça se transforme :

- Tu vas faire quoi après ton bac?
- Tu glandes rien
- T'es mal barré !
- Machin c'est pas une fréquentation !
- Il a une mauvaise influence sur toi !



A ce propos je tenais juste à vous avertir contre la tendance des adultes a se que considère comme du délit de "sale" gueule.

C'est à dire de reporter toutes les "déviances" des ados sur un copain.

Cette tendance des adultes à... !

- C'est à cause de lui si tu fumes!
- Il te tire vers le bas!"

Et j'en passe. Donc SVP, jugez pas à l'apparence. -

Après manger on aimerait bien se poser pépère à regarder un film ou fumer une clope.

Mais faut encore bosser, faire les exos, ranger les cours...

On regarde enfin notre film ou on va lire un livre, on envoi quelque messages sur les portables et enfin on va se coucher.

On s'endort tranquillement quand soudain:

BUNT BUNT BUNT !!!!!!!!!!!!!!!

Et voila! Je sais que tous les ados ne sont pas comme ça mais c'est un exemple parmi tant d'autres et je suis sure que chacun retrouvera en partie son enfant ou son attitude.

Donc maintenant je vous le demande, c'est quoi votre vie a vous ??!!!!!!

Yun

Dépannages Informatique à domicile

Déplacement offert sur Revel

Ivan MACHETTO

La Bourgeat - REVEL

N° SIRET:43316046200027

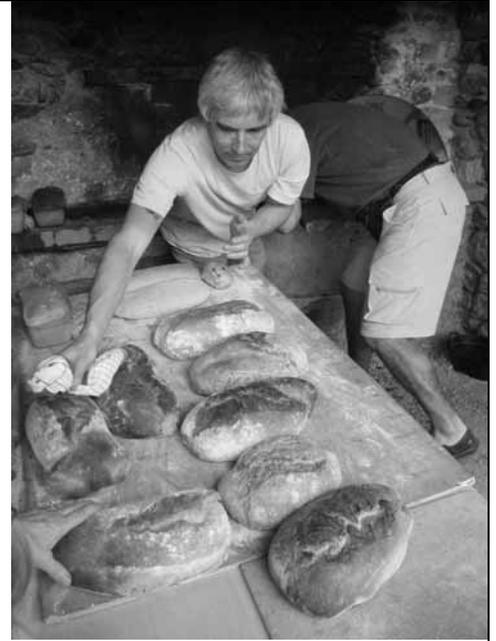
04 76 89 85 66 / 0678 807 237



Commencé la veille et rallumé de bon matin, le feu réveille ce four endormi.



On enfourne en tout début d'après midi



Vers 3h00, petite vérification, c'est le moment de retirer les pains croustillants et d'enfourmer les gâteaux



Puis c'est temps de la dégustation, du partage ... et de la convivialité.

Merci à la PAQ et vivement la prochaine





Petites Annonces

- * "Si on se faisait une petite sortie ce soir?"
Problème : qu'est-ce qu'on fait des enfants ?
Et oui, enfants = pas de sortie...
Appelez-moi, je m'entends bien avec eux et ensemble on rigole bien. Libre le WE, certains soirs et pendant les vacances.
Laetitia au 04 76 89 83 69
- * Je m'appelle Caroline et j'habite le centre village. Je me propose pour garder vos enfants le soir en semaine ou le week-end. Caroline Maillet, les Contamines 04 76 89 84 60.
- * Vend Piano droit marque Holstein 1000 €. Prix achat 1650 €. Famille Maillet 04 76 89 84 60
- * Vend chaussures VTT XC, marque SIDI, taille 39. Prix neuf 160 €. Prix vente 50 € Famille Maillet 04 76 89 84 60
- * Vend tandem tous chemin, très bon état. Prix intéressant. Contact 04 76 89 81 11
- * Bonjour! Je suis élève en terminale ES et je suis disponible pour de l'aide aux devoirs de niveau collège ainsi que pour du baby-sitting les soirs de semaine et le dimanche. Marion FANDRE 04.76.89.85.02
- * "Gîte** à louer ! Nous vous proposons un gîte totalement indépendant et entièrement équipé pour 4 personnes. Vous pourrez loger votre famille ou vos amis pour une nuit, un WE ou pour une semaine. Contact : Famille Delgado 04.76.89.12.90 ou par mail : jose.delgado@club-internet.fr"
- * Recherche personne sérieuse pour garder 2 enfants (5 ans et 18 mois), 2 mercredi par mois. tél : 08-73-89-19-02
- * A louer au Grau d'Agde (Hérault) T2 dans résidence calme avec piscines, parking privé et jardin, mai à septembre, à 150 m de la mer et des commerces. Tel: 04 76 89 80 32
- * A l'occasion de travaux courant juillet 2006, particulier donnerait terre. Merci de contacter le 04-76-89-86-05.
- * Adeptes du billard français, nous aimerions remplir nos rangs avec de nouveaux membres intéressés par ce jeu. Il est évident que nous formeront volontiers les nouveaux venus. Selon le désir, selon l'envie, un bon joueur se forme rapidement, en quelques mois à raison de 2 heures par semaine. Contactez M. MONNIN à toutes heures 04 76 89 82 05
- * Nous recherchons un étudiant en horticulture ou un retraité actif qui pourrait entretenir notre jardin (1 000 m²) au Galapant, à ses moments de loisir. Il serait rémunéré avec des chèques emploi – service pour ses 4 à 8 heures de travail, hebdomadaire (tonte, taillage, désherbage, nettoyage). Il peut nous joindre également au 06 12 46 12 52.
- * Avis aux abonnés FUEL CARREFOUR
Nous sommes plusieurs sur Revel à avoir un abonnement Fuel chez Carrefour.
Si nous nous groupons pour la livraison, c'est à dire décider ensemble d'un jour de livraison, de ce fait nous groupons nos quantités et bénéficions de prix plus avantageux.
Fuel premier carrefour 1000 L = 621 euros ttc
 - o 5000 L = 604,55 euros ttc
 - o 8000 L = 598,90 euros ttcprix donnés par carrefour le 19janv 06
Si vous êtes intéressés contacter Hélène ou Hervé Fanet 04 76 89 81 23 ou helene.fanet@wanadoo.fr
- * Assistante maternelle agréée sur saint Jean Le vieux cherche à s'occuper de jeunes enfants pour septembre 2006. Christelle GUIBERT au 04.76.77.95.66 / 06.33.08.94.08
- * Vends tondeuse autoportée Nautac (Licence Murray) 11cv Briggs et Stratton monocylindre 4T année 1990, 1ère main, servi < 100 heures, TB état, entretien régulier, batterie à remplacer. Prix : 350 € Tél. HR 04.76.89.82.39



Agenda

Mai

- ☞ Lundi 8 Place du village Commémoration du 8 mai 45
- ☞ Samedi 13
Salle de l'Oursière Soirée des arts martiaux
- ☞ Samedi 20
Salle de l'Oursière Soirée théâtre
- ☞ Dimanche 21
Place du village Vide grenier

Juin

- ☞ Dimanche 11 14 H 00 Passage de la course du Critérium du Dauphiné par Revel
- ☞ Samedi 17
Espace Guimet Fête de l'été

Juillet

- ☞ Mardi 04
Espace Guimet Cinéma plein air
- ☞ Samedi 08
Espace Guimet Bal et feu d'artifice

Août - septembre

- ☞ Du 25/08 au 3/09 Salon des peintres de Belledonne
à l'église
- ☞ Dimanche 03 /09 Comice agricole
Espace Guimet
- ☞ Samedi 09 /09 Pot de rentrée et inscription aux activités associatives